



Nature Aménagement Réfléchi Territoire Environnement Culture Sauvegardés

Pas une ride dans les objectifs

Nartecs, association concernée par la défense et la sauvegarde du cadre de vie des Cinq Châteaux souhaite :

- *informer et faire part de ses inquiétudes économiques, sociales, écologiques, ...*
- *promouvoir une réflexion permettant au citoyen d'être associé à un développement local plus respectueux de l'environnement et de ses habitants.*
- *mener des actions de tous ordres dans le cadre de la législation en vigueur.*

Ces objectifs sont toujours d'actualité, les raisons d'informer, de s'interroger, d'interpeller sont toujours là.

La conférence sur le tourisme, organisée en février 2020, et son écho nous confortent dans notre démarche.

L'environnement, local notamment, est une préoccupation partagée par beaucoup de nos concitoyens, et qui touche à de nombreux secteurs,

ce qui en fait un sujet sensible : économie, profit, cadre de vie, pollution de l'air et de l'eau, sonore, diminution des zones naturelles au profit d'une bétonisation lourde de conséquences (ex : inondations), projets décidés sans concertation véritable, désinformation, ...

Notre détermination à poursuivre les objectifs rappelés plus haut est intacte. Les sujets de préoccupation dans les domaines évoqués ne manquent pas. Un petit aperçu dans les pages qui suivent...

La Présidente



LA CONFERENCE « TOURISME, ARME DE DESTRUCTION MASSIVE », organisée par notre association, qui s'est tenue à Colmar, le 12 février 2020, a attiré plus d'une centaine de personnes (dont plusieurs élus), issues principalement du Massif des Cinq Châteaux et de Colmar, preuve que le sujet est une préoccupation majeure de ces habitants. Les échos entendus par la suite l'ont confirmé.

Le conférencier, JP Loubes, auteur du livre qui a donné son nom à la conférence, a montré à travers plusieurs exemples tirés de ses nombreux voyages, que le tourisme de masse a profondément dégradé les sites concernés, les artificialisant, voire les détruisant, transformant les populations en objets de spectacle, les chassant de leurs lieux de vie, transformant leurs traditions en marchandise ...

Cet exposé a été suivi d'un débat avec le public au cours duquel des avis divers, voire contradictoires, ont pu s'exprimer (voir détails sur le site de Nartecs), de façon sereine et respectueuse - à l'exception de l'intervention déplacée du député J. Cattin, hué par la salle. Visiblement, les participants ont apprécié de pouvoir discuter d'un sujet à propos duquel on ne leur demande en général pas leur avis alors qu'ils sont concernés au premier chef.

La grande majorité des interventions a porté sur :

* les méfaits constatés du tourisme de masse dans notre secteur : les centres villes ou villages envahis par les touristes se vident de leurs habitants tandis qu'en parallèle, les gîtes et chambres d'hôte se multiplient ; les marchés de Noël chez nous sont encadrés par des militaires en arme comme dans les pays en guerre.

* les problèmes plus généraux posés par le tourisme de masse : on pourrait s'interroger sur le coût (environnemental, social...) de la politique en faveur du tourisme et sur sa réelle rentabilité ; il ne profite qu'à quelques-uns que ce soit financièrement ou pour leur prestige ; ne miser que sur le tourisme rend vulnérable.

* les causes du phénomène : du fait de l'accroissement de la population mondiale, de plus en plus de personnes sont amenées à faire du tourisme ; il y a une volonté politique de faire venir de plus en plus de touristes : ils viennent parce qu'on veut les faire venir, il faut arrêter de communiquer à tout va pour les attirer.

* la promotion du voyageur (et non du touriste « vache à lait ») qui prend son temps, s'intéresse et séjourne aussi sur les lieux qu'il visite et les fait vivre.

La pandémie de Covid-19, depuis, a confirmé la fragilité des économies qui reposent essentiellement sur le tourisme, de masse et de luxe en particulier, et amène à revoir des façons de faire pourtant présentées jusque-là comme la poule aux œufs d'or...



VITESSE ET BRUIT

A l'heure où les discussions vont bon train au sujet des 80 ou 90 km/h sur certaines routes à grand trafic, il serait pertinent de poser la question de la réglementation en agglomération : la vitesse n'est-elle pas limitée à 50 km/h, voire 30 dans des situations particulières ? Sans compter, *normalement*, l'interdiction de dépasser, de circuler à contresens, le stationnement réglementé, le respect des priorités ...

Depuis l'entrée d'Obermorschwihr jusqu'au bas de Herrlisheim-Vignoble, notamment, bon nombre de riverains constatent régulièrement des excès, en particulier dans la descente (quoique...). Le rallye de France aurait-il laissé des traces ? La mobilité douce prônée par le gouvernement ne semble pas être comprise par ceux qui battent des records de vitesse sur le CD1bis.

Au danger de la vitesse s'ajoutent les nuisances sonores dues au trafic important de motos, voitures, camions de transport en tout genre, quand elles ne viennent pas d'engins volants. On en viendrait presque à regretter la période de confinement. Qu'en sera-t-il lorsqu'un nombre plus important encore de touristes, voyageurs, transporteurs passeront par là ? Peut-on encore parler de qualité de vie dans le Massif des 5 Châteaux ?

VOEGLINSHOFFEN

Renaturation de la carrière

Des apports de terre dans la carrière étaient prévus dans un but de renaturation... Le compte rendu du Conseil municipal du 02/09/2015 stipulait

1. de limiter les apports provenant de chantiers de terrassement du ban de Voegtlinshoffen,

2. d'exiger une demande écrite préalable comportant l'estimation du volume d'apport, à adresser à la commune qui en informera les services du Parc des Ballons avant de donner son accord. Aucune demande écrite n'a été adressée à la commune et 29 000 m³ de terre (voir DNA du 30/09/2010) étaient prévus : une bagatelle !

C'était bien avantageux pour les investisseurs de déposer la terre aussi près du chantier de terrassement ! Des mares ont été aménagées en contrepartie des apports : depuis quand est-il nécessaire d'avoir une montagne de terre de plusieurs mètres de haut pour y creuser une mare ?

La renaturation de la carrière n'avait pas besoin de toutes ces tonnes de terre. Elle n'est qu'un prétexte pour rendre service aux investisseurs (cadeau, une fois de plus, après le prix dérisoire des terrains, l'aménagement des voies d'accès... (voir site Nartecs « Nos actions/les questions que nous nous posons »).

Qui a financé les travaux de terrassement ?

Le chemin communal d'accès à la Carrière a été remis en état par l'entreprise en charge du terrassement du chantier « Loisiium ». La commune, à qui l'on a demandé qui avait financé ces travaux, a répondu qu'elle n'avait « pas d'information particulière sur le financement de l'opération ». Pas d'ordre de travaux par la commune ? Pas de délibération du Conseil municipal ? Pas d'information, alors qu'il s'agit d'un chemin communal ?

Ça ne leur a pas « PLU »

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) a rendu son avis, le 26/09/2019 sur le projet de PLU : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2019age80.pdf> (pour les détails).

Étrangement, les décideurs se sont bien gardés de communiquer les conclusions de cet avis, alors même qu'il est destiné à « permettre la participation du public à l'élaboration des décisions qui portent sur le PLU » (dans le cadre du « vivre ensemble sans modération » ?).

Chaque rubrique du rapport soulève un **problème environnemental en lien avec le projet Loisium** :

- * ce vaste secteur devrait être reclassé en zone naturelle ou agricole

- * cette zone d'activités aura des incidences sur la zone Natura 2000

- * des mesures d'évitement ou de réduction de l'impact paysager du projet doivent être prises

- * Le réseau d'assainissement collectif de la commune, relié à la station d'épuration d'Eguisheim, n'est pas conforme, présente des dysfonctionnements : déversements d'effluents dans le milieu naturel. Ne pas autoriser l'urbanisation de nouveaux secteurs avant la mise en conformité du système d'assainissement.

Ces remarques environnementales viennent **confirmer ce que l'association Nartecs n'a cessé de dire** (alors que ses arguments environnementaux ont été qualifiés d'alibis !) et ce sont des problèmes d'ampleur auxquels la commune apparemment soucieuse de l'environnement aurait dû s'attaquer prioritairement. Que compte-t-elle faire ?

De plus, une fois l'hôtel opérationnel, la consommation d'eau, d'électricité, via notamment les climatiseurs, la piscine, le SPA, ... sera considérable.

A l'heure où la planète cherche par tous les moyens à lutter contre le réchauffement climatique, la commune non seulement supprime un espace naturel au lieu de le préserver mais y installe un complexe qui va contribuer au réchauffement climatique. Que représentent à côté les efforts demandés aux habitants (jardinières de fleurs...)?

Retours négatifs des personnes publiques associées au projet

Suite à une réunion avec l'ADAUHR, « il a été décidé de relancer le dossier avec un travail d'étude approfondi avec les propriétaires des parcelles non bâties » (*L'Alsace*, 18/07/2020). Sur quel(s) point(s) précis portent les retours négatifs ? Pourquoi l'ensemble de la population n'est-elle pas informée de la nature du travail approfondi en cours et associée à la réflexion ?

Association NARTECS (Présidente : Lucile Anger)

12 place de la Mairie, 68420 Voegtlinshoffen

Email : asso.nartecs@gmail.com

Internet <http://www.nartecs.sitew.com>